



Indemnité chômage en cas de démission

Par **ogcsteph**, le **11/04/2011** à **20:13**

Bonjour, je vous expose la question. Suite à une démission pour une nouvelle embauche en CDI dans une autre entreprise, si l'employeur met un terme au contrat pendant ou à l'issue de la période d'essai, est-il possible d'avoir des indemnités de chômage ? Merci